



L'an deux mil vingt, le seize juillet à quatorze heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jean Pierre DELORD, Maire.

Présents : J-P.DELORD, Y.ROULLAUD, S.BENARD, C.CASTILLO, JP CHANVIN, C.DEMARCY, J.LAFFONT, P.LESGOURGUES, M.TRICOIRE

Absents et accusés : C.FREUND, T. RUTKOWSKI

Séance ouverte à 14h40

## **1. .Votes des budgets**

### **Budget communal**

Délibération concernant l'article 752 "Revenus des immeubles":

Les montants des loyers pour l'année 2020 seront étudiés au cours du 4ème trimestre au regard du chiffre d'affaire pour le Presbytère.

**Après lecture du budget dans le détail, ce dernier est voté à l'unanimité**

### **Budget de l'eau**

**Après lecture du budget dans le détail, ce dernier est voté à l'unanimité**

### **Budget de la MNR**

Délibération concernant l'article 752 "Revenus des immeubles":

Les montants des loyers pour l'année 2020 seront étudiés au cours du 4ème trimestre au regard du chiffre d'affaire réalisé.

**Après lecture du budget dans le détail, ce dernier est voté à l'unanimité**

## **2. .QUESTIONS DIVERSES**

### **\* Location de la Halle**

Compte rendu de la commission du 7/06/2020, suivi des propositions de prix selon les formules et type d'utilisateurs (par tranche de 24 heures):

- |   |                                   |
|---|-----------------------------------|
| - Association locale pour des animations non payantes : | gratuit;                          |
| - Association locale pour des animations payantes :     | 50€ la Halle<br>100€ la cuisine;  |
| - Association ou privé extérieur                        | 100€ la Halle<br>150€ la cuisine; |
| - Privé de la commune                                   | 100€ la Halle<br>150€ la cuisine; |

Etat des lieux avant et après les manifestations avec relevé du compteur électrique dont la consommation sera facturée en sus de la location sauf associations locales pour des manifestations non payantes.

Caution : 1500€ pour la Halle et la cuisine et 300€ pour le ménage.

Charte: consulter le document rédigé à cet effet.

### **\* Demande de l'association ART'MEL**

Lecture du courrier en date du 16/06/2020,

**la demande de financement du montant de 300€ sera subordonnée à la fourniture du budget prévisionnel de la manifestation.**

Conseil Municipal du 16 juillet 2020



\* **Information sur les locations des logements communaux**  
les locataires du logement de la Grand'Rue arrivent le 23/07/2020

\* **Boulodrome**  
Décision de créer un boulodrome en dessous de la Roseraie  
**Répondre au courrier de Gilles WRELLE**

\* **Lac accès par des véhicules jusqu'au pied du lac**  
**Prévoir de poser une barrière juste après la descente la bouche incendie**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17h05

Signé par le secrétaire de séance :

Cyrille CASTILLO